ottps://www.assemblee-pationale.fr/dvp/15/questions/OANR5I.150F27424

## 15ème legislature

| Question N° : 27424  | De M. Pierre Cabaré (La République en Marche - Haute-Garonne) |   |                                     |   | Question écrite |
|--|---|---|-------------------------------------|---|-----------------|
| Ministère interrogé > Transition écologique et solidaire                             |   |   | Ministère attributaire > Transports |   |                 |
| Rubrique >transports aériens   |   | <b>Tête d'analyse</b> >Hydrogène dans le transport aérien |                                     | Analyse > Hydrogène dans le transport aérien. |                 |
| Question publiée au JO le : 10/03/2020 Date de changement d'attribution : 07/07/2020 |   |   |                                     |   |                 |

Date de signalement : 12/05/2020

Question retirée le : **04/08/2020** (retrait à l'initiative de l'auteur)

## Texte de la question

M. Pierre Cabaré attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur les aides que l'État français pourrait apporter aux recherches et développements entrepris par les motoristes et avionneurs pour évoluer dans les meilleurs délais vers une aviation de transport utilisant des énergies décarbonnées. À ce stade, malgré des efforts constants qui ont permis de réduire en 60 ans les émissions de CO2 générées par le transport aérien de 80 %, et de 2 % en moyenne chaque année entre 2000 et 2017, celles-ci sont en hausse chaque année (+3 %) du fait d'avions de plus en plus nombreux, bien qu'inférieure à la hausse du nombre de passagers (+5 %), ce qui représente aujourd'hui, selon IATA, 3 % des émissions mondiales dues à l'activité humaine. Tous les acteurs du transport aérien sont mobilisés pour garantir une croissance neutre en carbone à partir de l'année prochaine, avec comme objectif une réduction de 50 % à l'horizon 2050, ce qui signifie des efforts de recherche et d'innovation portant sur les procédures opérationnelles, l'optimisation de la chaîne de traitement au sol, les avions et les énergies employées. Les industriels comme les transporteurs, dans l'aérien, sont en état de recherche permanente. Le trafic aérien devrait tripler d'ici 2050, il a donc une obligation de tenir ses objectifs, mais il a aussi besoin d'aide pour abandonner les énergies fossiles. Bien sûr, un kérosène bio deux fois plus cher n'est qu'une courte étape intermédiaire. La recherche sur l'électrification des transports fait donc partie de l'effort collectif pour réduire les émissions de dioxyde de carbone, l'hydrogène étant la source d'énergie propre la plus abondante de l'univers. Beaucoup reste à inventer, qu'il s'agisse d'avion hybride ou électrique. Si une douzaine de start-up travaillent déjà sur des avions « hybrides » ou « décarbonés », le transport aérien de masse doit se voir proposer des solutions au plus vite en évitant au maximum d'amplifier le rythme du réchauffement climatique. Il lui demande dans quelle mesure l'État peut aider à la transition vers le carburant décarboné qu'est l'hydrogène.